

BERGER.E DU PARC DES COTEAUX

CONTEXTE

Groupement d'intérêt public des villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et de Bordeaux Métropole, le Grand Projet des Villes Rive Droite œuvre à l'amélioration du cadre de vie et au développement économique et social de son territoire, notamment en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Rassemblant 13 parcs publics situés sur la rive droite de la Garonne, le parc des Coteaux fait l'objet d'un programme ambitieux de développement de la biodiversité et de protection des espaces naturels sensibles, mis en œuvre par les villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac, et, depuis 2022, la ville de Carbon-Blanc, avec l'appui de Bordeaux Métropole et du Département de la Gironde.

Animé par le Grand Projet des Villes Rive Droite, le laboratoire du parc des Coteaux (parcLAB) est un espace de réflexion, de partage et d'échanges qui permet aux cinq communes d'agir collectivement sur le parc. Outil pratique et évolutif, il permet la mise en œuvre d'un plan de gestion écologique intercommunal, d'expérimentations et d'actions de formation des jardiniers.

L'une des actions du plan de gestion, de portée intercommunale, est la mise en place d'un pâturage itinérant sur le parc des Coteaux. Ce projet répond, d'une part, à un objectif écologique permettant une gestion douce des prairies et la préservation d'une race en voie d'extinction : la brebis landaise. D'autre part, il s'inscrit dans un objectif social, en ce que le troupeau constitue un support de médiation auprès des usagers du parc et des scolaires.

A l'issue des 5 années d'expérimentation (2019/2023) en partenariat avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine (CRA) et le Conservatoire Botanique Sud-Atlantiques (CBNSA), l'action de pâturage se poursuit.

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Le/La berger(ère) exerce ses fonctions en binôme avec la cheffe de projet parc des Coteaux et sous l'autorité hiérarchique du Directeur du GPV. Il/Elle trouve appui auprès de l'équipe du GPV, des personnes référentes dans chaque ville-membre et des partenaires locaux.

MISSIONS

Par son action, le/la berger(ère) contribue à la gestion écologique des prairies et sous-bois via la conduite d'un troupeau de 30 brebis à l'année, pâturant de manière itinérante sur la période estivale (environ 7 mois à partir de mars). Les surfaces pâturées représentent en moyenne 30 ha, réparties entre les différents sites composant le parc des Coteaux

GESTION PASTORALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

- Définir et organiser l'itinérance, spatialement et temporellement, en lien avec la cheffe de projet parc des Coteaux, les membres du parcLAB, les Conservatoires des Races d'Aquitaine et Botanique National Sud-Atlantique. Proposer des pistes d'amélioration et accompagner leur mise en œuvre.
- Assurer le suivi zootechnique et la réalisation des soins vétérinaires courants, y compris toutes les actions de renouvellement du cheptel (agnelage, etc.).
- Organiser le déplacement du cheptel et des équipements dans les parcs et dans les quartiers limitrophes.
- Assurer la maintenance des clôtures et des autres outils liés au pâturage (clôtures, camion, bétailière, battoire etc.).
- Organiser, protéger et assurer l'alimentation du troupeau.
- Réaliser les bilans de l'action (quantitatif et qualitatif) et participer à leur présentation aux partenaires.

VALORISATION DES ENS

- Organiser et animer des temps d'accueil des publics et, ponctuellement, des animations nature auprès des écoles du territoire.
- Aider à l'identification d'un réseau de bénévoles souhaitant s'impliquer dans la surveillance du troupeau lors des jours de repos.
- Informer et sensibiliser les usagers des parcs.
- Mettre en place la signalétique nécessaire pour prévenir de la présence du troupeau dans les espaces verts.
- Coopérer avec les membres du parcLAB ainsi qu'avec d'autres services municipaux [culture, jeunesse, communication, etc.].

MOYENS

MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENT

Un véhicule de service (Peugot Boxer L2H2), une bétailière et un téléphone portable sont mis à disposition, ainsi que le matériel nécessaire pour la conduite du troupeau (filets, claies, batterie).

MOYENS HUMAINS

L'appui d'étudiants, stagiaires en formation ou services civiques, pour la mise en œuvre du pâturage en saison estivale.

MOYENS FINANCIERS

Des co-financements pour le développement d'actions spécifiques peuvent être envisagés par le cheffe de projet parc des Coteaux, en mobilisant des programmes de recherche, des collaborations et partenariats nouveaux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le pâturage est défini sur deux temporalités : à partir de mars et pour environ 7 mois, le troupeau est en itinérance dans les parcs ; d'octobre à mars (5 mois), le troupeau est stationné à sa base de vie sur le domaine de Triboulet à Cenon.

Le/la berger(ère) est amené.e à travailler en horaires décalés, le soir et le week-end. Il/elle se déplace principalement sur les villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Carbon-Blanc, et occasionnellement sur la Métropole ou en France pour des partages d'expériences ou la valorisation du projet.

TYPÉ DE CONTRAT

- CDD 35h annualisé de 2 ans, renouvelable
- Rémunération selon profil
- Prise de poste souhaitée mi-novembre 2023

CANDIDATER

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation **avant le vendredi 18 août 2023** à l'attention de Mr. Le Directeur du GPV :

Par email : contact@surlarivedroite.fr

ou voie postale : GPV RIVE DROITE, Résidence Beausite, Bâtiment B0, Rue Marcel Paul, 33150 CENON

PROFIL ET COMPÉTENCES ATTENDUES

Après cinq années d'expérimentation (2019-2023), il s'agit de le pérenniser l'action dans le temps. Pour cela nous recherchons une personne possédant :

- **Une expérience dans la conduite de troupeau :**
 - Avoir des bases dans la zootechnie et connaître l'utilisation des équipements pastoraux.
 - Connaître le comportement de l'animal, savoir établir un diagnostic sur une urgence et intervenir (boiterie, mise-bas, etc.).
 - Savoir évaluer le potentiel fourrager d'une prairie ou d'un sous-bois.
- **Des bases de connaissances écologiques :**
 - Etre en capacité d'identifier le potentiel écologique (flore, faune) d'un espace.
- **Des capacités d'adaptation :**
 - S'adapter au milieu urbain spécifique caractérisé par le multi-usage des espaces verts (promeneurs, chiens, VTT...).
 - Etre force de proposition pour adapter l'itinérance aux aléas climatiques.
- **Une expérience dans l'accueil et la sensibilisation du public :**
 - Savoir proposer des animations appropriées aux différents publics (scolaires, collégiens, familles etc.).
 - Avoir une appétence pour la médiation.
- **Une grande autonomie, des qualités relationnelles et d'écoute, un sens de l'observation et un esprit d'initiative.**
- **Permis B exigé, permis BE souhaité.**

DATÉS A RETENIR

3 juillet – visite de terrain (rdv à 14h au parc Rozin à Bassens) : si vous souhaitez participer, merci de confirmer votre présence par mail à contact@surlarivedroite.fr

18 août – date limite d'envoi de candidatures

29 août – premières auditions des candidat.es présélectionnés.es

4 septembre - jury final des candidat.es retenus.es suite à l'audition du 29/08